



COMMUNE DE TREIZE-VENTS

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte incertain tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- De mobiliser des subventions auprès du Conseil départemental, de la Région ou de l'État chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité :

I. La section de fonctionnement

a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour la commune de Treize-Vents :

- **Recettes de fonctionnement** : Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.
Les recettes de fonctionnement 2026 représentent **999 578.35 € hors excédent antérieur reporté**, soit **1 278 845.38 €** avec l'excédent de 2025.
- **Dépenses de fonctionnement** : Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.
Les dépenses de fonctionnement 2026 représentent **733 450 € hors virement à la section d'investissement (soit 1 278 485.38 € avec le 023)**.

Les charges à caractère général représentent 35.1 % des dépenses de fonctionnement et la rémunération des agents correspond à 23.4 % de ces dépenses.

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité d'une commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

La capacité d'autofinancement nette diminue très légèrement en 2025 par rapport à 2024.

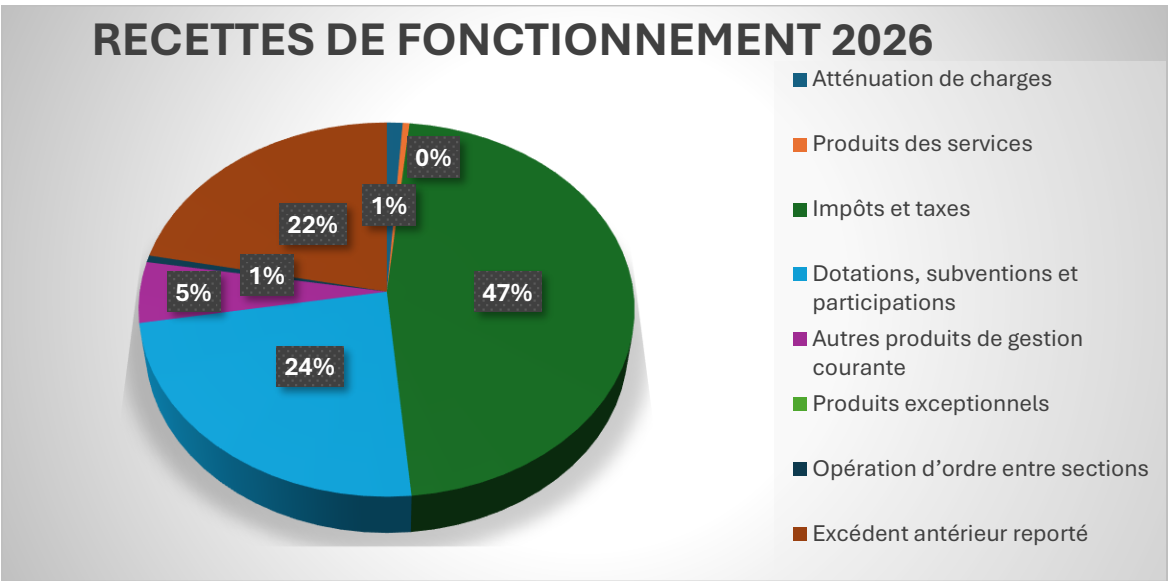
Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux,
- Les dotations versées par l'Etat,
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Les recettes de fonctionnement

Chap.	Libellé	CA 2025	BP 2026	Taux d'évolution
13	Atténuation de charges	25 470,56 €	14 400,00 €	-43,46%
70	Produits des services	7 718,18 €	6 200,00 €	-19,67%
73	Impôts et taxes	596 315,92 €	600 167,00 €	0,65%
74	Dotations, subventions et participations	309 779,35 €	303 970,00 €	-1,88%
75	Autres produits de gestion courante	41 213,42 €	67 275,35 €	63,24%
Total recettes gestion courante		980 497,43 €	992 012,35 €	1,17%
76	Produits financiers	4,56 €	0,00 €	-100,00%
77	Produits exceptionnels	66 515,22 €		-100,00%
TOTAL RECETTES REELES		1 047 017,21 €	992 012,35 €	-5,25%
42	Opération d'ordre entre sections	7 565,10 €	7 566,00 €	0,01%
TOTAL RECETTES D'ORDRE		17 222,22 €	7 566,00 €	-56,07%
	Excédent antérieur reporté	250 174,53 €	278 907,03 €	11,48%
TOTAL RECETTES		1 314 413,96 €	1 278 485,38 €	-2,73%



Les dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 09/03/2026

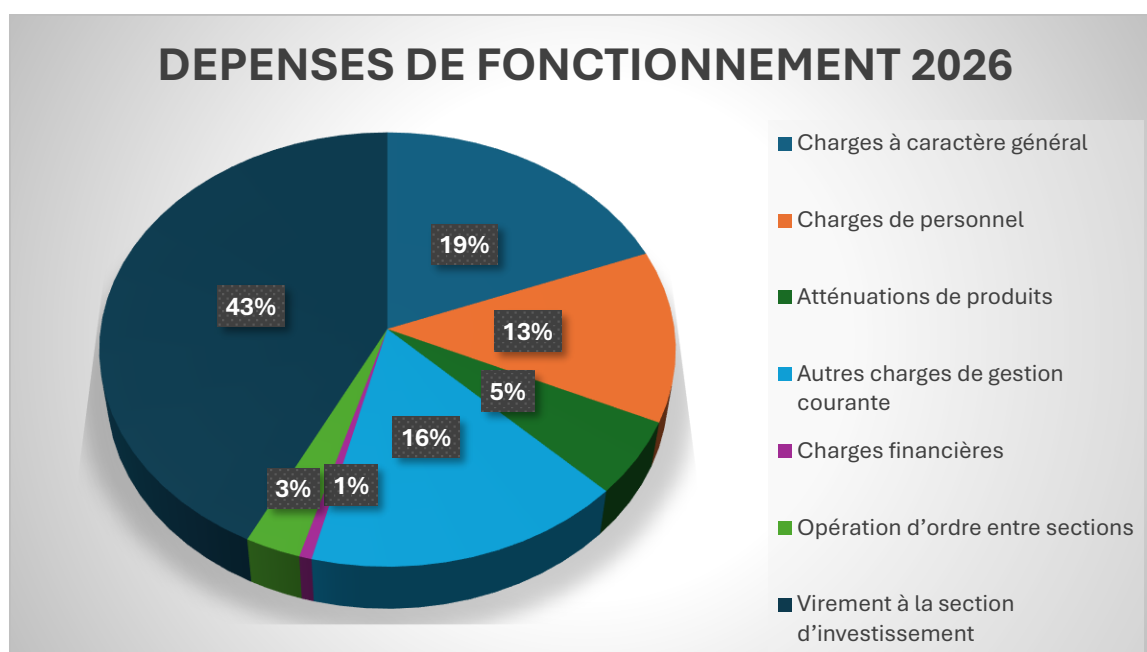
Reçu en préfecture le 09/03/2026

Publié le

S²LOW

ID : 085-218502961-20260305-BP2026R-BF

Chap.	Libellé	CA 2025	BP 2025	Taux d'évolution
11	Charges à caractère général	208 170,93 €	244 250,00 €	17%
12	Charges de personnel	153 556,30 €	163 050,00 €	6%
14	Atténuations de produits	63 956,74 €	71 000,00 €	11%
65	Autres charges de gestion courante	219 463,01 €	210 200,00 €	-4%
Total charges de gestion courante		645 146,98 €	688 500,00 €	7%
66	Charges financières	12 455,87 €	8 250,00 €	-34%
67	Charges exceptionnelles	€ -	€ -	-
Total autres dépenses		12 455,87 €	8 250,00 €	-34%
42	Opération d'ordre entre sections	98 246,96 €	36 700,00 €	-63%
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		98 246,96 €	36 700,00 €	-63%
23	Virement à la section d'investissement	508 840,88 €	545 035,38 €	
TOTAL DEPENSES		1 264 690,69 €	1 278 485,38 €	1%



c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2025 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **39.21%**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **54.98%**
- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : **19.72%**

Sans modification des taux, le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à **près de 500 K€**, simulées avec un coefficient de revalorisation de 0.8% et les rentrées d'exonération.

d) Les dotations de l'État et participations

Les dotations attendues de l'État et autres participations s'élèveront à **303 970 €**, soit une baisse de 1.88 % par rapport à l'an passé, liée à une baisse attendue du FCTVA.

II. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement concerne les projets structurants de la commune. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Il finance notamment des équipements publics, des travaux de voirie et d'aménagements urbains.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : deux principaux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (par exemple la Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

b) Vue d'ensemble de la section d'investissement

Les recettes d'investissement

Chap.	Libellé	CA 2025	Restes à réaliser 2025	BP 2026	Taux d'évolution
10	Dotations, fonds divers	367 876,02 €		350 000,00 €	-4,86%
13	Subventions d'équipement	98 127,06 €	294 994,05 €		201%
27	Autres immobilisations financières	0,00 €		0,00 €	-
16	Emprunts et dettes	690,00 €		1 500,00 €	-
24	Produits des cessions immobilières	0,00 €		301 492,00 €	-
Total recettes réelles		466 693,08 €	294 994,05 €	652 992,00 €	40%
21	Virement de la section de fonctionnement	491 997,23 €		545 035,38 €	11%
40	Amortissements des immobilisations	98 246,96 €		36 700,00 €	-63%
41	Opérations patrimoniales	10 966,50 €		51 265,00 €	-
TOTAL RECETTES D'ORDRE		601 210,69 €		633 000,38 €	5%
	Solde d'exécution antérieur	76 735,55 €		0,00 €	-100%
TOTAL RECETTES		1 144 639,32 €		1 580 986,43 €	-100%

Les dépenses d'investissement

Envoyé en préfecture le 09/03/2026

Reçu en préfecture le 09/03/2026

Publié le

S²LOW

ID : 085-218502961-20260305-BP2026R-BF

Chap.		Libellé	CA 2025	Restes à réaliser	ID : 085-218502961-20260305-BP2026R-BF	
001 solde d'exécution					81 284,67 €	
16	Emprunts et dettes		129 525,75 €		107 600,00 €	-16,93%
20	Immobilisations incorporelles		960,00 €	2 280,00 €	500,00 €	-
204	Subventions d'équipt versées		8 376,07 €	8 363,87 €	7 100,00 €	-15,23%
21	Immobilisations corporelles		34 813,58 €	1 570,02 €	119 596,14 €	243,53%
27	Autres immobilisations financières		- €		496 254,58 €	-
	Opération Cimetière		3 048,00 €	11 700,00 €	55 000,00 €	
	Opération Eglise		- €		15 000,00 €	
	Opération théâtre				10 000,00 €	
	Opération Rénovation mairie		176 505,97 €	124 752,09 €	40 000,00 €	
	Opération Voies et réseaux		49 697,09 €	40 344,00 €	340 000,00 €	
	Opération Salle polyvalente		309 288,70 €	812,70 €	400,00 €	
	Opération Dents creuses		3 180,00 €		- €	
	Opération Bât.Les Genêts		- €	34 097,36 €	500,00 €	
	Opération Bât.Prieuré		- €		- €	
	Opération bar du foot		- €		25 000,00 €	
TOTAL Opérations d'équipement			584 909,41 €	223 920,04 €	1 298 235,39 €	121,95%
40	Opérations d'ordre		18 531,60 €		58 831,00 €	217,46%
TOTAL DEPENSES			732 966.76 €		1 580 986.43 €	115.70%

c) Les principaux projets de l'année 2026 :

- Réhabilitation des bâtiments communaux, notamment la fin des travaux de rénovation énergétique de la mairie
- Travaux de voirie
- Le lancement d'un nouveau lotissement - Les budgets annexes prélèvent sur la trésorerie du budget principal, en raison du lancement de l'opération de lotissement Bel Air.

III. Données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Recettes et dépenses

Nature	Recettes (€)	Dépenses (€)
Fonctionnement	1 278 485.38 €	1 278 485.38 €
Investissement	1 580 986.43 €	1 580 986.43 €
Total général	2 859 471.81 €	2 859 471.81 €

c) État de la dette

- Capital restant dû au 01/01/2026 : **493 245.21 €**
- Capacité de désendettement : **1.5 ans**